Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260320-260320-DE

COMMUNE DE TREFFENDEL
35380 TREFFENDEL

TREFFENDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 20 mars 2026

Membres afférents au conseil municipal	:	15
Membres en exercice	:	15
Membres qui ont pris part à la délibération	:	15
Date de la convocation	:	16 mars 2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le	:	23 mars 2026
Date d'affichage	:	23 mars 2026

Délibération N° 26-03-20

L'an deux mille vingt-six, et le 20 mars à 19 heures 00
Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « salle du conseil municipal » Mairie – 23 rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL, sous la présidence de Mme RAULLINE Michèle, Maire.

Présents : M. RAULLINE, C. BANCHEREAU, M. LACAZE, S. BERTIN, C. DUBOIS, A. LE NET, M. GUERANGER, L. BEAUGé, E. CAILLER, C. THOMAS, C. PEDRONO, B. MAROUSSIE, F. GERMAIN, P. RIVALAN, F. PERRIER.
Secrétaire : S. BERTIN

Objet de la délibération :
Election des Adjoints

Le Conseil Municipal
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2122-1 et L. 2122-2
Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.
Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Résultats du premier tour de scrutin

. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15
. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
. Nombre de suffrages blancs (art L. 65 du code électoral)..... 0
. Nombre de suffrages exprimés 15
. Majorité absolue 8

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260320-260320-DE

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACE EN TETE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	**NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS**	
	En chiffres	En toutes lettres
Liste présentée par Charléric BANCHEREAU : Charléric BANCHEREAU Marie LACAZE Serge BERTIN Claudine DUBOIS	15	quinze

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mr Charléric BANCHEREAU. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, à savoir : Charléric BANCHEREAU, Marie LACAZE, Serge BERTIN et Claudine DUBOIS, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation jointe au Procès-Verbal des élections.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

A TREFFENDEL, le 23 mars 2026

Le Maire,

Michèle RAULLINE,

MAIRIE DE TREFFENDEL (I.-et-V.)